



HAL
open science

Le genre est un sport de combat. Judith Butler et le sport comme révélateur du corps du genre

Marlène Jouan

► **To cite this version:**

Marlène Jouan. Le genre est un sport de combat. Judith Butler et le sport comme révélateur du corps du genre. Journée d'études Le sport a-t-il un sexe?, Bibliothèque universitaire de sciences / SICD 1, May 2015, Grenoble, France. hal-01437487

HAL Id: hal-01437487

<https://hal.science/hal-01437487>

Submitted on 17 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le genre est un sport de combat.

Judith Butler et le sport comme révélateur du corps du genre.

Par Marlène Jouan

Judith Butler, la protagoniste américaine la plus connue des études de genre, a consacré en 1998 un article à la façon dont les idéaux de genre façonnent le corps des athlètes, et dont les athlètes féminines en particulier mettent en crise les idéaux de genre. Nous prendrons partiellement appui sur cet article pour présenter la conception radicale des rapports entre sexe et genre défendue par Butler, en insistant sur le rôle des disciplines du corps dans la reproduction de la loi du genre et sur les stratégies de subversion qu'elles laissent ouvertes.

INTRODUCTION

Pour commencer, quelques mots sur le titre de mon intervention, qui est en fait une allusion explicite à un film documentaire de Pierre Carles sorti en 2001 et consacré à Pierre Bourdieu, qui dans la dernière scène du documentaire prononce lui-même cette phrase : « La sociologie est un sport de combat ». Bourdieu fait d'ailleurs partie des multiples références, issues de disciplines très diverses, convoquées dans ses écrits par la philosophe américaine Judith Butler, professeure à l'Université de Berkeley en Californie, qui a acquis en une vingtaine d'années le statut d'« icône » des études de genre dans les milieux LGBT puis aux yeux du grand public – ou de « gourou » de ces mêmes études pour leurs détracteurs, qui se sont manifestés de façon particulièrement bruyante à l'occasion des débats et des manifestations autour du « mariage pour tous » puis des nouveaux programmes éducatifs de l'école élémentaire et primaire. On les a ainsi entendus dénoncer l'idéologie contre-nature qui serait véhiculée par *la* théorie du genre, laquelle menacerait les fondements même de la civilisation occidentale, sans s'apercevoir ou en feignant ne pas s'apercevoir que ce faisant ils défendaient eux-mêmes *une* théorie du genre. Dire que le genre est un sport de combat, c'est donc d'abord rappeler l'arène politique et médiatique dans laquelle, ces dernières années en France, le concept de genre s'est diffusé tout en étant vigoureusement contesté

dans sa signification et ses usages légitimes, au point que le profane a pu être exposé à à peu près tout et n'importe quoi sur le sujet.

Mais plus directement en rapport avec le thème de cette journée d'études, l'intitulé « Le genre est un sport de combat » veut aussi suggérer que le sport, et en particulier le sport de haut niveau mais pas seulement, est en soi ou de façon générale une sorte de catalyseur des propositions théoriques sur le genre et des conflits entre ces propositions, et cela pour deux raisons assez évidentes :

- D'une part, il s'agit d'un domaine où le corps et les images du corps sont omniprésents, et où les performances physiques sont recherchées et applaudies. Or traditionnellement, le corps est supposé être, au-delà de toute contestation raisonnable, le lieu de la nature en nous, le lieu d'expression de la vérité ou du destin de la nature, face à laquelle ou sur laquelle se déploie l'oeuvre de la culture. Traditionnellement toujours, la force et la puissance physiques sont par ailleurs associées et déclinées au genre masculin, qui constitue encore aujourd'hui le cadre de référence dominant ou hégémonique des pratiques sportives, quand bien même de plus en plus de ces pratiques sont accessibles aux femmes et exercées par des femmes. Dans cette double perspective – le corps comme livre de la nature et le corps actif et performant modelé sur le corps masculin – le sport s'avère être le site par excellence d'une naturalisation des identités sexuées. Il participe ainsi historiquement à l'institution et à la perpétuation des inégalités de genre dans la société, par l'entremise d'une « extension idéologique subtile »¹ de la supériorité physique des hommes à leur supériorité à tous les autres niveaux de capacités socialement valorisées, y compris les plus intellectuelles.
- D'autre part, le sport n'est pas seulement le domaine par excellence du culte de la performance physique, c'est aussi le domaine par excellence de la culture de cette performance, de la culture au sens allemand de *Bildung*, formation et éducation, laquelle implique non seulement l'acquisition d'une technique spécifique mais aussi de *la* discipline, quelles que soient les disciplines ou pratiques sportives concernées. Le sport fait ainsi partie, aux côtés de la médecine notamment, de ce que le sociologue Luc Boltanski appelle les « cultures somatiques »², à savoir des ensembles de règles et d'injonctions, d'obligations et d'interdits mais aussi de goûts et de dégoûts, relatifs aux usages du corps, aux conduites à adopter et aux apparences à afficher, lesquelles se distribuent et

¹ Nancy THEBERGE, « Toward a Feminist Alternative to Sport as a Male Preserve », *Quest*, vol. 10, p. 193-202, 193 ; cité dans Suzanne LABERGE, « Les rapports sociaux de sexe dans le domaine du sport : perspectives féministes marquantes des trois dernières décennies », *Recherches féministes*, vol. 17, n°1, 2004, p. 9-38, 15.

² L. BOLTANSKI, « Les usages sociaux du corps », *Annales : Economies, sociétés, civilisations*, vol. 26, n°1, 1971, p. 205-233.

se hiérarchisent de façon différentielle selon la classe sociale d'appartenance mais aussi selon le genre, masculin ou féminin. Si l'on se concentre sur les rapports de pouvoir qui structurent ces cultures somatiques, on dira également que le sport, par les diverses institutions qui encouragent, encadrent et organisent sa pratique, est un dispositif central de ce que Michel Foucault appelle le « gouvernement des corps » caractéristique du « bio-pouvoir », celui qui exerce sa souveraineté non pas en menaçant ses sujets de mort et en cherchant à sauver leur âme, mais en contrôlant et normalisant au quotidien leur vie organique et biologique. Il participe spécifiquement des « technologies du corps », à savoir des pratiques et des connaissances qui disciplinent, conditionnent et façonnent les corps, et en particulier le sexe et la sexualité des corps, de façon à réguler les populations et produire des identités individuelles conformes et productives³.

L'article de Judith Butler que j'ai découvert à l'occasion de la préparation de cette intervention, paru en 1998 et intitulé « Les genres du sport : hyperbole ou dépassement du binarisme sexuel »⁴, s'inscrit en plein dans cette double problématisation du corps du sport ou des sportifs et sportives, au croisement des effets (supposés) de la nature et de ceux (déniés) de la culture. Le sport et en particulier le sport pratiqué par les femmes y est en effet traité comme une métonymie du genre, en au moins trois sens :

- c'est un site paradigmatique d'illustration du fonctionnement plus général des normes et idéaux de genre calqués sur de supposées lois de la nature ;
- c'est aussi un site à part entière ou un « champ autonome », pour parler comme Bourdieu⁵, de production et de reproduction sociales et culturelles de ces normes et idéaux de genre ;
- c'est enfin un site privilégié et spectaculaire de contestation, de transformation voire de subversion des normes de genre, où l'athlète de haut niveau a un statut et un rôle similaire à celui que Butler, dans son célèbre ouvrage *Trouble dans le genre* paru en 1990, attribue au *drag* ou au *drag-queen*, dont la performance carnavalesque tourne en dérision les normes binaires du genre. De manière analogue, les performances sportives des femmes viennent ainsi mettre à l'épreuve notre sens ordinaire de ce qui constitue un corps genré, et en particulier un corps genré au féminin.

³ Voir Cheryl L. COLE, « Resisting the Canon : Feminist Cultural Studies, Sport, and Technologies of the Body », *Journal of Sport and Social Issues*, vol. 17, n°2, p. 77-97.

⁴ J. BUTLER, « Athletic Genders : Hyperbolic Instance and/or the Overcoming of Sexual Binarism », *Stanford Humanities Review*, vol. 6, n° 2, 1998, p. 103-111 : <http://web.stanford.edu/group/SHR/6-2/html/butler.html>. L'article a été traduit en 2000 dans le n°29 des *Cahiers du genre*, « Variations sur le corps », coord. P. Molinier et M. Grenier-Pezé, sous le titre réducteur « Les genres de l'athlétisme : hyperbole ou dépassement de la dualité sexuelle ? ». Nous nous référons par la suite au texte original en langue anglaise.

⁵ Voir P. BOURDIEU, « Comment peut-on être sportif ? », dans *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1980, p. 137-195.

A ce triple titre, cet article constitue une porte d'entrée remarquable dans la conception des rapports entre sexe et genre tels que les conçoit Butler, une conception « radicale » dans la mesure non pas, comme on l'entend parfois dire, où elle nierait l'existence de différences biologiques – au pluriel – entre hommes et femmes, mais où elle affirme que ces différences biologiques sont à la fois inaccessibles et muettes en dehors de la matrice sociale et culturelle, donc historique, des normes de genre, lesquelles font parler le sexe. Je vais donc m'appuyer sur cet article pour présenter la conception de Butler en deux temps :

- (1) Retour sur sa lecture de l'affirmation sans doute la plus citée du féminisme, celle de Simone de Beauvoir selon laquelle « On ne naît pas femme, on le devient » ;
- (2) Analyse de la façon dont la loi du genre produit les corps sexués et mise en évidence, à travers la figure féminine de l'athlète, de la mise en crise des catégories et des normes reçues du genre.

I. BEAUVOIR LUE PAR BUTLER : L'ALIÉNATION CULTURELLE DU CORPS PROPRE

L'analyse de Butler part d'un constat ou plutôt d'un regard : en s'appuyant sur un corpus photographique représentant des athlètes en mouvement mais dont le mouvement est précisément suspendu par le médium technique de sa représentation, et reste par conséquent hors prise, hors cadre, hors temps, elle affirme que le corps de l'athlète – homme ou femme, ici asexué – n'atteint jamais l'idéal qu'il essaye d'approcher. En effet, le corps de l'athlète est en corps toujours en train de se faire, de se constituer et de se façonner par l'exercice répété et la discipline sans cesse renouvelée : hors cet exercice et cette discipline qui visent à la perfection du mouvement corporel voire à repousser les limites et les critères de cette perfection, il redevient bientôt un corps ordinaire. En ce sens, il existe un rapport asymptotique entre « les deux corps »⁶ de l'athlète : d'une part son corps matériel, organique, fait de chair et de muscle et mis en mouvement dans la pratique de l'activité ou de la performance physique, et d'autre part son corps imaginaire, celui qui est regardé, photographié, représenté dans la complétude de son accomplissement, que ne rejoint jamais le corps effectif, actualisé, mais qui fonctionne réflexivement par rapport à ce corps comme un « idéal régulateur » ou comme une norme d'accomplissement permettant à l'athlète d'anticiper sa maturation, déclinée de façon spécifique à chaque discipline sportive. Cet idéal, jamais incarné

⁶ Butler ne parle pas explicitement des « deux corps » de l'athlète : je reprends cette expression au classique d'Ernst KANTOROWICZ *Les deux corps du roi. Essai sur la théologie politique au Moyen-Âge*, paru en 1957.

par définition, absent de toute expérience possible, constitue pourtant la structure d'après laquelle prend forme la sculpture du corps athlétique ; immobile, il est ce qui permet à ce corps de se mettre en branle pour tenter de l'incarner ; imaginaire, il est en fait ce qui rend possible l'avènement du corps matériel de l'athlète sous la forme distinctive qui est la sienne.

Or on touche d'emblée ici, avec ce regard mi-théorique mi-esthétique, le nerf de la scandaleuse thèse de Butler : les normes et les idéaux en général, qui sont toujours des formes culturelles ou discursives et donc socialement construites, constituent une sorte de condition transcendante de production des corps matériels. En l'occurrence, c'est du corps des athlètes dont il s'agit, mais le propos vaut pour nos corps en général, pour les corps humains, et ce notamment dans leur dimension sexuée : le sport est un champ d'application et d'exercice d'une normativité et d'une idéalisation opératoire dans l'ensemble du « corps social ». Seulement, parce que le corps ou plutôt le double corps de l'athlète est le point nodal à la fois de son activité et de sa représentation imaginaire toujours manquée, son analyse – l'analyse de la relation chiasmatisque qui unit ses « deux corps » l'un à l'autre et de leur impossible recouvrement – son analyse permet de voir de façon particulièrement éclatante ou « grossissante » que les normes et les idéaux relatifs au corps humain ne sont pas simplement imposés de l'extérieur sur un corps déjà donné ou formé indépendamment de ces normes, mais qu'ils font partie des dispositifs qui rendent la formation de ce corps possible : c'est d'après ces normes et ces idéaux que la « morphogenèse » du corps a lieu, tout en étant vouée à toujours rater ou manquer l'incarnation de ces normes. Alors qu'est-ce que cela veut dire ? Comment comprendre cette thèse scandaleuse voire, pour certains, délirante ? Dans l'article de 1998, Butler nous propose, pour élucider ce pouvoir des normes culturelles, un détour par la psychanalyse, plus précisément par une thèse soutenue par Freud dans son essai de 1923 « Le moi et le ça »⁷. Les conclusions qu'elle s'autorise à en tirer sont toutefois très proches de celles qui se dégagent d'un article antérieur, paru en 1986, consacré aux rapports entre sexe et genre dans *Le Deuxième sexe* (1949) de Simone de Beauvoir⁸.

⁷ S. FREUD, « Le moi et le ça » (1923), trad. fr. J. Laplanche, dans *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot & Rivages, 2001. Le commentaire de Butler porte sur l'affirmation suivante : « Le moi est avant tout un moi corporel, il n'est pas seulement un être de surface, mais il est lui-même la projection d'une surface » (p. 264). Bien qu'elle ne le mentionne pas explicitement, ce commentaire met clairement en évidence le rapport entre cette affirmation et l'opération quasi ontologique du « stade du miroir » chez Jacques LACAN (voir « Le stade du miroir comme formateur de la fonction du Je » [1949], dans *Écrits I*, Paris, Seuil, 1999).

⁸ J. BUTLER, « Sex and Gender in Simone de Beauvoir's *Second Sex* », *Yale French Studies*, n° 72, 1986, p. 35-49.

Dans ce qui fut sa première intervention académique, Butler proposait en effet déjà une lecture très radicale – d’aucuns diraient forcée – de l’ouvrage qui a fixé l’agenda des luttes caractéristiques de la seconde vague du féminisme, et qui est unanimement reconnu comme ayant anticipé la formulation plus tardive, qui se fera dans la seconde moitié du XX^e siècle aux Etats-Unis, de la distinction entre sexe et genre. Pour mieux apercevoir en quoi cette lecture est radicale, je vous propose d’abord un rappel de la lecture admise, ou orthodoxe, de la thèse selon laquelle « On ne naît pas femme, on le devient ». Que dit ici Beauvoir, ou que fait-elle ? Elle pose une distinction conceptuelle : une distinction entre d’un côté la *femelle*, qui désigne un ensemble (apparemment) donné de faits naturels, biologiques, dont une paire de chromosomes XX par exemple, et d’un autre côté la *femme*, qui est l’interprétation sociale et culturelle, variable, de ces mêmes faits naturels, et qui est donc une construction historique. D’un côté le sexe donc, de l’autre le genre, même si le mot n’y est pas. Beauvoir, toutefois, ne se contente pas de distinguer la femme de la femelle, donc l’être humain de l’animal : elle affirme aussi qu’on ne peut pas déduire la femme de la femelle, que la femme ne découle pas de la femelle, donc que le genre ne découle pas du sexe, ou qu’il n’en est pas l’expression nécessaire. Beauvoir nie donc très clairement l’idée que l’identité d’une femme serait une sorte de donné naturel, directement ou causalement : elle attribue au contraire à cette identité le statut ontologique d’un artifice culturel et social, d’une formation idéologique, qui n’a aucun contenu substantiel. En ce sens, on « devient » femme veut aussi dire qu’on « est » pas femme, qu’on ne peut pas « être » une femme, car la féminité n’est pas un quelque chose qui serait toujours déjà là et qui existerait indépendamment des différentes façons dont la culture décrit et prescrit ce qu’une femme doit être. « Etre » une femme, l’identité « femme », n’est jamais que le résultat ou le produit d’un processus normatif de socialisation, au cours duquel la femme acquiert cette identité et se conforme à elle. Devenir femme, ça veut donc dire être faite ou fabriquée femme, même si chaque femme participe aussi à cette fabrication – au sens où elle ne fait pas que la subir passivement – en assumant cette identité. Les soi-disant propriétés essentielles ou qualités intrinsèques des femmes, celles qui les font paraître différentes des hommes et bien souvent inférieures à eux, celles qui sont censées constituer leur « nature » distinctive, ne sont par conséquent rien d’autre que les possibilités humaines qu’elles ont eu historiquement le droit et l’ordre de développer, de manifester et de réaliser, et auxquelles elles sont réduites car d’autres possibilités leur ont été fermées et ont été réservées aux hommes – comme Nathalie Bazoge nous l’a montré ce matin, les pratiques sportives en constituent un formidable exemple.

Le geste théorique déjà scandaleux de Beauvoir consiste ainsi à dénaturiser la situation des femmes, et à montrer que cette situation *de facto* inférieure à celle des hommes ne peut pas s'expliquer par une constitution biologique (et donc psychique) naturelle : là où traditionnellement l'on explique et justifie l'infériorité par la nature, elle l'explique en mobilisant des structures et des représentations sociales. Non pas que la biologie n'importe pas du tout et qu'elle devrait être ignorée. Simplement, les faits qui relèvent de la biologie n'ont pas de signification ni de valeur en eux-mêmes, en dehors du contexte culturel qui les interprète et ce faisant les valorise ou les dévalorise, contribuant à en faire des atouts ou des désavantages. Ainsi, si nous nous appuyons sur la biologie pour dire que les femmes sont comme ceci ou comme cela, ceci ou cela, par exemple faibles ou fragiles, c'est parce que nous avons décidé d'accorder à la biologie le premier et le dernier mot sur la nature des femmes, c'est que nous avons décidé d'interpréter les données biologiques comme condamnant les femmes à un destin fixé d'avance. Or, une telle interprétation ne serait légitime que si nous parlions d'animaux (et encore, pas de tous les animaux à part égale), elle ne vaut pas pour des êtres humains qui sont certes des animaux, mais qui sont aussi des êtres sociaux et culturels. En elles-mêmes et dans la mesure où elles concernent les êtres humains, les données de la biologie ne prescrivent aucun ordre ni aucune hiérarchie entre les sexes, elles ne vouent pas les femmes à avoir un rôle subordonné. En bref, c'est la culture qui assigne aux femmes un destin déterminé par la nature et c'est la culture encore qui fait les femmes plus proches de la nature que les hommes, lesquels dominent la nature et ne sont pas dominés par elle. Autrement dit, c'est le genre qui assigne aux femmes un destin déterminé par leur sexe – comme dans l'expression même qui a longtemps suffi, dans le langage littéraire depuis la Renaissance jusqu'au XIX^e siècle, à les nommer sans risque de malentendu possible : « le sexe ».

Tout cela se trouve à peu près littéralement dans *Le Deuxième sexe*, même si dans le même ouvrage se trouvent aussi des propositions qui paraissent en prendre le contre-pied, qui en prennent même clairement le contre-pied. Tout en maintenant la distinction conceptuelle entre sexe et genre, Beauvoir retombe en effet régulièrement dans une explication naturaliste du genre : elle affirme l'existence ou la réalité indépendante des deux sexes biologiques, et la considère comme le fondement naturel du dimorphisme et de la hiérarchie des genres masculin et féminin. De fait, on peut très bien, c'est une ligne théorique possible, on peut très bien distinguer le sexe et le genre et affirmer, dans le même temps, qu'en dernière instance le sexe cause le genre, ou que le sexe constitue l'ultime « pierre de touche » du genre, qui n'est donc pas seulement un produit de la culture. Pour saisir cette ligne théorique, on peut recourir à la métaphore de la tasse à café, la tasse

étant le contenant et le café le contenu⁹ : le genre constitue alors le café, le contenu, lequel bien sûr varie selon la norme dominante du goût en vigueur ici ou là, dans telle ou telle culture ou à tel ou tel moment de la culture ; tandis que le sexe constitue la tasse, le contenant, invariable car il fait partie de la nature, il se trouve dans la nature, qui elle ne change pas. La lecture que fait Butler du *Deuxième sexe*, vous l'aurez sans doute deviné, s'inscrit précisément contre une telle ligne théorique (laquelle justifie l'idée de « complémentarité » entre les sexes par exemple), en exploitant des passages de l'ouvrage, et notamment un passage qui, potentiellement, permet de contester radicalement cette façon de concevoir les rapports entre sexe et genre.

Le passage en question est le suivant : « Ce n'est pas en tant que corps, c'est en tant que corps assujéti à des tabous, à des lois, que le sujet prend conscience de lui-même et s'accomplit : c'est au nom de certaines valeurs qu'il se valorise »¹⁰. Que dit cette proposition, qu'est-ce que Butler lui fait dire ? Elle dit que nous n'avons jamais un accès direct ou transparent à notre corps naturel, et que nous ne faisons jamais l'expérience immédiate de notre corps naturel : cet accès à et cette expérience de notre propre corps, comme à celui des autres d'ailleurs, est toujours médié ou informé par un langage social et culturel, un cadrage symbolique et imaginaire, donc par une grille de significations qui sont aussi des valeurs. Autrement dit, nous ne connaissons pas notre corps et ne vivons pas notre corps de façon brute ou vierge, tel qu'il est en soi : nous connaissons et vivons notre corps toujours comme ceci ou comme cela, de façon toujours qualifiée, positivement ou négativement, et cette qualification est culturelle. Par exemple : nous trouvons notre corps fort ou faible, actif ou passif, beau ou laid, glorieux ou honteux – masculin ou féminin. Mais un corps humain n'est pas fort ou faible, actif ou passif, beau ou laid, glorieux ou honteux, en soi, naturellement ou objectivement : il est fort ou faible, décent ou indécent, parce qu'on le dit et qu'on le voit fort ou faible, décent ou indécent ; parce que des idéaux et des critères de force et de décence ou de beauté le font adapté ou inadapté, accompli ou défectueux, conforme ou non-conforme voire informe¹¹. Quoiqu'après avoir emprunté un chemin différent, c'est bien la même idée qu'exprime Butler dans l'article de 1998 :

⁹ Cette métaphore est inspirée par Christine DELPHY dans « Penser le genre : Problèmes et résistances » (1991), dans *L'ennemi principal*, tome 2 : *Penser le genre*, Paris, Syllepse, 2013.

¹⁰ S. de BEAUVOIR, *Le Deuxième sexe*, Paris, Gallimard, 1949, vol. I, chap. 1, p. 78.

¹¹ Pour s'en assurer, il suffit de prendre un peu de recul historique : on réalise alors à quel point les normes du beau corps, du corps propre ou du corps sain sont culturellement variables. Voir les travaux de George VIGARELLO.

Le corps que l'on vit est à bien des égards un corps qui ne devient vivable que par le fait d'être d'abord saisi d'une façon culturellement intelligible. En d'autres termes, le cadrage culturel du corps précède et rend possible son expérience vécue. Les idéalizations à l'oeuvre ne sont pas de simples notions personnelles de ce que sont nos corps ou de ce qu'ils devraient être ; ces idéalizations sont plutôt des élaborations culturelles de normes par lesquelles nos corps deviennent identifiables, reconnaissables, et intelligibles. On pourrait s'attendre à ce que l'inverse soit vrai : que d'abord nous fassions l'expérience sensible de notre corps, et que plus tard seulement les diverses façons dont la culture s'impose à nos corps commence à avoir des effets sur la manière dont nous vivons directement nos corps. Mais la conception que j'essaie d'articuler suggère que ce n'est pas ainsi que les choses se passent. On ne peut pas faire l'expérience directe et vécue du corps sauf à travers les cadrages culturels qui le rendent intelligible.

Et l'on ne peut pas davantage imaginer notre corps, sa formation comme sa transformation, son devenir performant par exemple, ou son devenir gracieux, indépendamment de ces cadrages culturels, qui contraignent l'élaboration de ses contours, de ses limites, de la façon dont il prend place dans le monde. Si l'on exprime maintenant cette idée en termes de sexe et de genre ou si, cela revient au même, l'on s'intéresse spécialement à la dimension sexuée du corps et à la dimension genrée des normes, cela veut dire qu'on ne peut pas connaître ni vivre ni imaginer notre corps, et *a fortiori* le sexe puisque le corps est évidemment toujours sexué, indépendamment du genre, indépendamment des normes et des représentations du genre.

II. DOMINATION ET SUBVERSION DE LA LOI DU GENRE

Or, de ce point de vue, il ne suffit pas de poser une distinction conceptuelle entre le sexe et le genre, distinction qui est tout à fait compatible avec l'idée que le genre est, d'une façon ou d'une autre, déterminé par le sexe, ou que le social reflète le biologique. Il faut aller plus loin et soutenir que le sexe lui-même n'est pas purement biologique mais social et culturel de part en part, car il n'acquiert une signification, il ne devient identifiable et reconnaissable, que par l'intermédiaire d'un ensemble culturel de valeurs et de symboles qui, en s'incorporant dans des dispositions et des comportements, des attitudes et des aptitudes, jusqu'à s'imprimer dans la chair même des corps, font paraître naturel ce qui ne l'est pas, ou confèrent l'allure du donné à ce qui est en réalité construit, le visage du même et de l'invariant à ce qui est en réalité toujours aliéné, rendu autre, par la culture¹². A partir de là, on peut même dire, tant pis si ça fait dresser les oreilles ou hérissier le poil, que d'une certaine façon la « femelle » n'existe pas, que n'existe que la femme ou plutôt les

¹² La thèse de Butler pourrait ici être argumentée sociologiquement à l'aide du concept bourdieusien d'*habitus* comme *hexis* corporelle, tel qu'il est développé dans *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998.

femmes. En effet, que pouvons-nous en dire ? Que pouvons-nous dire sur la femelle ou de la femelle, de ce corps ou de cette couche du corps qui serait purement naturelle, qui ne soit pas déjà imprégné et structuré par tout un ensemble de discours sur la femme ? Chaque fois que l'on veut parler – même scientifiquement – de la femelle ou sur la femelle, et il en va de même pour le mâle bien entendu, en fait on parle du genre, on projette du culturel sur la nature, on est fidèle à un certain cadre, culturel, d'interprétation et de perception de la nature¹³. En ce sens là le sexe n'existe pas, car il n'existe jamais « tout seul » comme une surface pure, comme une *tabula rasa*. Il existe car nos corps sont bien réels, et les différences biologiques entre les femmes et les hommes sont bien réelles (quoique beaucoup plus continues et elles-mêmes construites qu'on ne le présume), il y a de la matière là-dedans, de la matière tangible, concrète, mais il n'existe pas car tout ce qu'on en dit, tout ce qu'on en raconte, tout ce qu'on en observe, passe par le filtre de la culture. Toujours le genre vient biaiser le sexe, le faire de telle ou telle façon, le faire *être* et pas seulement apparaître de telle ou telle façon.

Ce n'est donc pas le sexe ou le corps sexué qui précède et cause le genre, c'est le genre qui précède et cause le corps sexué. Preuve en est que pour ce faire, c'est-à-dire pour faire deux corps sexués et seulement deux, mutuellement exclusifs et sans mélange, la culture doit d'ailleurs combattre, discipliner et artificialiser une nature qui est beaucoup plus prolifique et « tordue », qui propose plus de deux sexes et en tout cas un continuum de conformations sexuées mâles et femelles sans binarité absolue, qui propose encore de l'intersexualité, du sexe à l'identité ambivalente, proprement non-identifiable dans les termes du dimorphisme de genre¹⁴. La distinction entre sexe et genre doit, par conséquent, finir par être niée. Ce qui, évidemment, ne veut pas dire que nous sommes revenus au point de départ : avant de faire la distinction, on supposait que le corps était de part en part une affaire de sexe ; une fois la distinction faite, le corps peut se révéler être de part en part une affaire de genre. C'est en tout cas ce mouvement dialectique qui anime toute la pensée de Butler, et qui lui permet de donner, dans *Trouble dans le genre*, la définition suivante du genre : le genre n'est pas « un processus culturel qui ne fait que donner un sens à un sexe donné », mais désigne précisément « l'appareil de production et d'institution des sexes eux-mêmes ». En

¹³ Voir Ludwik FLECK, *Genèse et développement d'un fait scientifique* (1979), trad. fr. N. Jas, Paris, Les Belles Lettres, 2005, p. 66 : « Dans la science, comme dans l'art ou dans la vie, il n'y a pas d'autre fidélité à la nature que la fidélité à la culture ». Cette thèse générale trouve sa confirmation concernant les « sciences du sexe » dans l'ouvrage de Thomas LAQUEUR, *La fabrique du sexe : essai sur le corps et le genre en Occident* (1990), trad. fr. M. Gauthier, Paris, Gallimard, 1992.

¹⁴ Voir les travaux d'Anne FAUSTO-STERLING, notamment *Les cinq sexes. Pourquoi mâle et femelle ne sont pas suffisants* (1993), trad. fr. A.-E. Boterf, Paris, Payot & Rivages, 2013.

conséquence, « le genre n'est pas à la culture ce que le sexe est à la nature », comme on l'a pensé initialement ; le genre, c'est aussi l'ensemble des moyens discursifs/culturels par quoi la "nature sexuée" ou un "sexe naturel" est produit et établi dans un domaine "prédiscursif", qui précède la culture, telle une surface politiquement neutre *sur laquelle* intervient la culture après coup »¹⁵. C'est donc le genre qui produit une réalité, le sexe, comme réalité naturelle, antérieure au discours et d'avant la culture, en dissimulant son caractère produit, en dissimulant l'opération même de cette production par le recours à un fondement en nature. En bref, dans une formule ramassée : le genre est performatif et non pas descriptif et sa loi, « la loi du genre » (Derrida), fait exister ce qu'elle prétend seulement déchiffrer, exprimer ou représenter.

La question qui se pose alors, naturellement, est de savoir si et à quel point il est possible de résister à cette loi du genre, de la contester, de la déstabiliser, voire de la déplacer et de la renverser. Peut-on ne pas se soumettre à la loi du genre, lui désobéir, sans que cette désobéissance soit réduite à une simple transgression, auquel cas l'autorité de la loi elle-même n'est pas remise en cause, mais parvienne à modifier la loi elle-même ? Autrement dit, le pouvoir de la loi du genre laisse-t-il aux individus d'autres possibilités que l'alternative consistant soit à se conformer parfaitement à la loi, soit à se trouver « hors la loi », rejeté hors du domaine de l'intelligible, de l'identifiable et du reconnaissable ? Peut-on, en lieu et place de cette alternative, subvertir la loi du genre ou « défaire le genre »¹⁶, et pas seulement le faire ou mal le faire ? Pour apercevoir cette tierce possibilité dont la figure de l'athlète féminine, ou du moins de certaines athlètes féminines, offre selon Butler une formidable illustration, il faut se rappeler les « deux corps » de l'athlète que j'ai évoqués au début de mon intervention, le corps matériel ou organique d'un côté et le corps idéal ou imaginaire de l'autre : ces deux corps, tels que les analyse Butler, sont dans un rapport asymptotique l'un à l'égard de l'autre, au sens où le premier, alors qu'il n'existerait pas sans le second, ne peut pourtant que s'en approcher sans jamais le rejoindre ou le réaliser complètement. Or, les normes de genre fonctionnent, par rapport au corps sexué, exactement de la même façon : ceux sont, comme l'écrit Butler dans l'article de 1998, des idéaux qu'aucun corps n'incarne totalement ou exhaustivement,

¹⁵ J. BUTLER, *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité* (1990), trad. fr. C. Kraus, Paris, La Découverte, 2005, p. 69. Voir aussi *Ces corps qui comptent : de la matérialité et des limites discursives du sexe* (1993), trad. fr. C. Nordmann, Paris, éd. Amsterdam, 2009, Introduction : « Si le genre est constitué des significations sociales assumées par le sexe, alors ces significations ne viennent pas *s'ajouter* au sexe comme des propriétés supplémentaires, mais celui-ci est au contraire *remplacé* par les significations sociales qu'il prend. Le sexe est abandonné au cours de cette assomption, et le genre émerge non comme un terme qui se maintiendrait dans une relation d'opposition au sexe, mais comme le terme qui absorbe et déplace le "sexe", la marque de son entière transsubstantiation dans le genre – ou de ce qui, d'un point de vue matérialiste, pourrait paraître constituer une entière *dés*substantiation ».

¹⁶ Je reprends ici le titre d'un autre ouvrage de Judith BUTLER, *Défaire le genre* (2004), trad. fr. M. Cervulle, Paris, éd. Amsterdam, 2006.

pas même les corps de ceux et celles qui s'efforcent le plus d'exemplifier ces normes de genre, jusqu'au stéréotype. Autrement dit, tout corps sexué est en défaut par rapport à la norme de genre qui est censée s'accorder à son sexe et qu'il est sommé de réaliser ; tout corps sexué, dans ses comportements, ses gestes, ses attitudes, échoue à incarner complètement la norme de genre, à faire parfaitement son genre. De même que les performances sportives de l'athlète le laissent toujours à une certaine distance de la performance idéale, de même les performances corporelles de tout un chacun, au quotidien, s'approchent certes de l'idéal du genre, ou du genre idéal, mais toujours en s'en écartant d'une façon ou d'une autre, donc de façon « trouble » ou impure. Comme l'écrit Butler dans un autre ouvrage paru trois ans après *Trouble dans le genre*, intitulé *Ces corps qui comptent*, « les corps ne se conforment jamais entièrement aux normes qui imposent leur matérialisation ».

Dire que le genre fait le sexe, cela ne revient donc pas remplacer un destin par autre, celui de l'anatomie ou de la biologie par celui de la culture ; ce n'est pas une autre façon de fermer au sujet toute possibilité d'agir c'est-à-dire d'agir autrement. Si c'était le cas, la loi du genre n'aurait d'ailleurs pas sans cesse besoin d'être déclarée, réitérée et répétée, renforcée et consolidée, sanctionnée y compris par la violence, et ce alors même que ce rappel permanent de la loi n'empêche pas les mauvais genres et les mélanges de genre de proliférer, et même ce qui « font bien » leur genre d'être toujours un peu déviants, quand bien même ce serait malgré eux. La performance athlétique du genre par le sportif et la performance carnavalesque du genre par le *drag* représentent, à cet égard, deux modalités d'exposition spectaculaire des possibles mises en échec et mises en crise de la loi du genre : elles montrent à quel point les normes du genre sont contingentes, malléables et modifiables, et à ce titre elles contribuent toutes deux à élargir les possibles, à élargir la palette de ce qui est imaginable et intelligible en termes de viabilité de genre. Elles le font, certes, de manière très différente. La figure du *drag* est en effet celle de la parodie du genre : c'est en imitant le genre de manière délibérément subversive, en le jouant et en le surjouant à l'excès, que le *drag* révèle la structure elle-même imitative du genre, c'est-à-dire le fait que le genre est toujours une contre-façon ou une copie ratée par définition, au sens où il n'y a pas de réalité originale ou authentique, celle du sexe naturel, dont il serait l'expression. La performance de l'athlète n'a, quant à elle, rien à voir avec une parodie, et Butler souligne d'ailleurs que les normes ou les idéaux de genre dans le sport, et tout spécialement dans les sports traditionnellement masculins pratiqués par les femmes, sont bien souvent tyranniques, au point que tenter de les incarner peut impliquer soit de renoncer à la performance tout court, soit d'entrer dans la zone invivable ou inhabitable de

l'abjection, du monstrueux – celle de l'être humain qui n'est ni homme ni femme, qui n'est donc pas tout à fait un être humain.

L'athlète de sexe féminin, qu'elle soit engagée de façon amateur et privée dans un sport typiquement masculin ou bien, sur la scène publique cette fois, une athlète de haut niveau dont les performances dépassent les limites admises et pensables pour une femme, est en effet prise dans une double contrainte qui n'est pas jouée mais imposée et subie. Elle doit négocier une situation de conflit entre des idéaux de genre concurrents voire contradictoires : un idéal de genre masculin, celui de la performance ou de l'excellence physique si ce n'est celui du sport tout court, qui contredit son sexe ou la déssexualise, et un idéal de genre féminin, celui qui correspond aux exigences de l'archétype et de l'imaginaire collectif dominant hypersexualisé de la féminité, lui-même construit par référence et différence d'avec l'archétype de la masculinité. Elle doit, autrement dit, combattre ou démentir la loi du genre selon laquelle « par nature, les femmes ne seraient pas des athlètes » – ou du moins pas des athlètes trop performantes, ou du moins pas des footballeuses, pas des boxeuses ou à la limite des boxeuses *soft* mais pas des boxeuses *hard* – et, réciproquement, selon laquelle « les femmes-athlètes seraient des femmes dénaturées »¹⁷. Appliquée sous la forme de ce que Catherine Louveau appelle un « procès de virilisation »¹⁸, cette loi du genre explique par exemple pourquoi un homme trop performant sera suspecté de dopage quand une femme trop performante sera suspectée sur son appartenance de sexe (cf. le cas de Renee Richards, joueuse de tennis américaine transsexuelle, dans les années 1970 ; de Caster Semenya, athlète sud-africaine intersexe, à la fin des années 2000) ; ou pourquoi les sportives doivent toujours prouver et confirmer leur conformité à la norme dominante de genre par des artifices culturels (esthétiques), comme si ces parures devaient les disculper de leur morphologie « masculine », en recouvrant et travestissant ce « vêtement incarné » (Butler) qu'est le corps genré.

Si l'on en restait là, on comprendrait mal toutefois comment la performance athlétique au féminin peut faire autre chose, en transgressant la loi du genre, que valider et réitérer sa domination.

¹⁷ Susan BIRELL et Nancy THEBERGE, « Ideological Control of Women in Sport », dans D. Margaret Costa et Sharon R. Guthrie (dir.), *Women and Sport. Interdisciplinary Perspectives*, Champaign, IL, Human Kinetics, p. 341-359, p. 355 ; cité dans S. LABERGE, « Les rapports sociaux dans le domaine du sport », art. cité, p. 20. Sur les exemples du football et de la boxe, voir C. MENNESSON, « Le gouvernement des corps des footballeuses et boxeuses de haut niveau », *Clio*, n° 23, 2006, p. 179-196 ; et C. MENNESSON et J.-P. CLÉMENT, « Boxer comme un homme, être une femme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 179, 2009, p. 76-81. Notons que la loi du genre se croise, dans les pratiques amateurs, avec la loi de la classe sociale.

¹⁸ Voir Catherine LOUVEAU, « Qu'est-ce qu'une "vraie" femme dans le monde du sport ? », dans L. Laufer et F. Rochefort (dir.), *Qu'est-ce que le genre ?*, Paris, Payot & Rivages, 2014, p. 103-119.

Pour penser le sport comme un site de contestation et de subversion de la loi du genre, et par là d'émancipation des femmes et pas seulement de reconduction de leur subordination, il faut autre chose : ne pas l'appréhender seulement comme un carrefour d'idéaux contradictoires, mais aussi comme une façon de mettre en crise ces idéaux, et donc les catégories de genre elles-mêmes. Butler, toujours dans l'article de 1998, esquisse cette possibilité à travers l'exemple de la joueuse de tennis tchèque Martina Navrátilová – reconnue aujourd'hui encore comme l'une des plus grandes joueuses de tennis du XX^e siècle, si ce n'est la plus grande joueuse – en se focalisant sur l'évolution de la perception publique de sa performance. Initialement, au début de sa carrière, cette performance fait l'objet d'une spéculation sur son appartenance de sexe : dans la mesure où elle excède les performances attendues des femmes et imaginables pour une femme, et où elle mobilise les attributs morphologiques et physiques du genre masculin (force, musculature, agression), elle est enregistrée et rejetée dans le registre de l'anormalité. Elle est en dehors de la norme, « hors la loi » du genre. A la fin de sa carrière, en revanche, cette même performance se trouve, aux yeux du public expert sinon profane, non pas simplement réintégrée dans le registre de la normalité, mais célébrée comme l'accomplissement même de l'idéal du tennis féminin. Or ce passage de l'un à l'autre, de la perspective du corps anormal au corps idéal, n'a pu se faire que parce que la performance de Martina Navrátilová, en faisant bouger et en relevant les critères d'évaluation et de classification de la performance féminine, a forcé les bornes conventionnellement établies du genre.

Le fait même que sa performance en soit venue à ne plus être perçue seulement sous la catégorie du genre mais sous celle du sport tout court révèle ainsi que la loi du genre a non pas cessé d'être opératoire, mais que les possibilités de matérialisation ou de sexuation qu'elle autorise ont perdu de leur rigidité voire se sont démultipliées. A l'aune de la figure de Marta Navrátilová – certes une figure d'exception qui n'a pu être légitimée que dans un champ social lui-même structuré par le culte de la performance –, on peut ainsi concevoir le sport comme l'un des « terrains de jeu du genre », ou de combat du genre, où les catégories « hommes » et « femmes » révèlent leur caractère fondamentalement instable, non-nécessaire et donc dépassable ou surpassable ; donc comme un site privilégié où mettre en oeuvre et voir à l'oeuvre, où être l'acteur et le spectateur, d'une transformation de la loi du genre¹⁹.

¹⁹ Dans son article, Butler a tendance à insister sur l'évènement, et l'évènement libérateur, que représente la mise en crise du genre ou de l'idéal du genre par la performance de Navrátilová. On peut toutefois contester cette interprétation qui fait de la crise du genre une rupture épistémologique contemporaine permettant d'ébranler la loi du genre. L'historicité théorique et scientifique du sexe montre en effet d'une part que le système catégoriel relatif à la sexuation des corps est en lui-même un régime de crise qui court tout au long de l'histoire du sexe, et d'autre part que ce régime fonctionne aussi comme un facteur de relative stabilité et donc de pérennisation de la loi du genre. Voir Elsa DORLIN, « Sexe, genre et intersexualité : la crise comme régime théorique », *Raisons politiques*, n° 18, 2005, p. 117-137.

